

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 avril 2023

- **Nombre de délégués titulaires : 56**
- **Présents : 36**
- **Votants : 50**

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-sept avril deux mille vingt-trois** à 18 heures 00, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne, dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à Salle du Conseil Communautaire sous la présidence de Mme Marie-Claude NEGRE.

Date de la convocation : 21 avril 2023

Étaient présents : Alain ALBINET – Jean ASTOUL – Willy AUTHESSERRE – Brigitte BARBAT – Alain BELLOC – Jean-Luc BOCHU – Sylvie BOREL – Jean-Marc BOUYER – Marie CABANIS – Laëtitia CARDETTI – Serge CASTELLA – Guy DAIME – Philippe ESTANOVE – Monique FAVIER – Eric FRAYSSE – Claude GAUTIE – Sylvie GRANDO – Stéphanie HENRIC – Saïd IDRISSE – Frédéric IUS – Dominique JULIEN – Laëtitia LAFORGUE – Eric LAGRANGE – Sophie LAVEDRINE – Isabelle LAVERON – Armand MAGNIER – Alfred MARTY – Jacques MOIGNARD – Marie-Claude NEGRE – Chantal PEZE – Bernadette PROUET – Denis REY – Huguette RIBES – Christophe SUBERVILLE – Stéphane TUYERES – Karine VIGNEAU,

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Anne ARAKELIAN (pouvoir à Claude GAUTIE), Pierre BLANC (pouvoir à Monique FAVIER), Christian BOUSQUET (pouvoir à Frédéric IUS), Monique BUFFAROT (pouvoir à Jérôme BEQ), Marc DEDEURWAERDER (pouvoir à Alfred MARTY), Bernard DOAT (pouvoir à Marie CABANIS), Gérard FENIE (pouvoir à Stéphanie HENRIC), Nathalie LLAURENS (pouvoir à Guy DAIME), Christian MOURIAU (pouvoir à Philippe ESTANOVE), Christelle PEYRANNE (pouvoir à Sylvie BOREL), Virginie PROUTEAU (pouvoir à Willy AUTHESSERRE), Jean-Claude RAYNAL (pouvoir à Brigitte BARBAT), Jérôme SOURSAC (pouvoir à Marie-Claude NEGRE), Audrey UCAY (pouvoir à Christophe SUBERVILLE), Matilde VILLANUEVA (pouvoir à Stéphane TUYERES),

Absents excusés : Jérôme BEQ, Michel BIERGE, Marie-Christine COULON, Jean-Marc RASPIDE, Jean-Michel VALETTE.

Mme FAVIER Monique a été nommé(e) secrétaire de séance.

### Délibération n° 2023.04.27-120

#### Compte rendu des décisions n° 138 à 145 prises par la Présidente dans le cadre de sa délégation

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Prendre acte des décisions suivantes :

NUMÉRO	DATE	THEME	DÉCISIONS	

138	06/04/2023	Pôle Administratio n Générale	Formation Sauvetage et Secourisme du Travail (SST)- Maintien des acquis - avec OCCITANIE PREVENTION (120€)	
139	11/04/2023	Pôle Aménagement t de l'espace	Formation au logiciel ATAL - signature de la proposition commerciale de Berger Levraut	
140	11/04/2023	Pôle Environneme nt	Aménagement des locaux administratifs et techniques pôle environnement à Dieupentale Réalisations d'une étude de sol mission G2APD-PRO pour la réalisation des travaux d'extension des garages et la création de l'aire de lavage extérieure.	
141	11/04/2023	Pôle Administratio n Générale	Réalisation d'un état des lieux sur les cotisations minimales de cotisation foncière des entreprises et un accompagnement technique et opérationnel en vue de la fixation des bases minimales de CFE - Signature d'un contrat avec RESSOURCE LOCAL SAS	
142	11/04/2023	Pôle Aménagement t de l'espace	Médiathèque intercommunale de Verdun sur Garonne - signature du devis avec l'entreprise SARL ARTYBAT (MONTAUBAN) pour les travaux de réfection d'étanchéité sous complexe en dalles sur plots pour un montant de 6 059.50€ HT	
143	11/04/2023	Pôle Aménagement t de l'espace	PLAN CLIMAT - Signature d'une convention triennale avec l'association Al País de Boneta /CPIE 82 pour des animations sur les économies d'énergie/d'eau	
144	11/04/2023	Pôle Aménagement t de l'espace	URBANISME - Acquisition d'une licence Pastell d'un montant de 2 580 € TTC	
145	11/04/2023	Pôle Aménagement t de l'espace	Vérification des sols amortissants des aires collectives de jeux (HIC) Contrôle du taux d'atténuation des sols amortissant au vu de la norme NF EN 1177 en vigueur - Signature de la proposition commerciale de SOCOTEC (Cahors) pour un montant de 1 645,00 € HT	

**-50 voix POUR**

**-0 voix CONTRE**

**-0 ABSTENTION**

## Délibération n° 2023.04.27-121

### Désignation de représentants à l'association Trait d'Union

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Voter à l'unanimité le recours au scrutin public pour la désignation de ses représentants dans les organismes cités,
- Désigner deux représentants suppléants pour siéger au conseil d'administration de l'association Trait d'Union

Sont élues :

- Suppléant-e : Madame Brigitte Barbat

- Suppléant-e : Madame Bernadette PROUET

**-50 voix POUR**  
**-0 voix CONTRE**  
**-0 ABSTENTION**

## Délibération n° 2023.04.27-122

### Adoption de la charte de gouvernance de la CCGSTG et désignation d'un élu référent

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Adopter la Charte de Gouvernance de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, jointe en annexe,
- Autoriser Madame la Présidente ainsi que toutes les vice-présidentes et tous les vice-présidents à signer cette charte.
- Désigner élu référent Charte de Gouvernance : Monsieur SOURSAC Jérôme

**-50 voix POUR**  
**-0 voix CONTRE**  
**-0 ABSTENTION**

## Délibération n° 2023.04.27-123

### Création de 3 emplois permanents

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- créer les emplois permanents tels que décrits ci-dessous

<b>Pole</b>	<b>Nombre d'emplois</b>	<b>Grade</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Emploi</b>	<b>Temps de travail Hebdomadaire</b>
Aménagement de l'espace	1	Adjoint technique	C	Agent d'entretien	34h30
Administration Générale	1	Attaché	A	Chargé de mission évaluation des politiques publiques et de projets transverses	35h
Aménagement de l'espace	1	Attaché	A	Chargé de mission mobilité	35h

- autoriser madame la Présidente à effectuer toutes les démarches pour procéder au recrutement
- dire que les crédits sont inscrits au budget
- de mettre à jour le tableau des effectifs.

**-50 voix POUR**

-0 voix CONTRE  
-0 ABSTENTION

## Délibération n° 2023.04.27-124

### Suppression de 6 emplois permanents

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Supprimer les emplois tels que décrits ci-dessous et mettre à jour le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> mai 2023
  - Agent de maîtrise (temps complet)
  - Rédacteur principal de 2eme classe (temps complet)
  - Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe (10h/20h)
  - Adjoint administratif principal de 2eme classe (temps complet)
  - Adjoint administratif principal de 1ere classe (temps complet)

-50 voix POUR  
-0 voix CONTRE  
-0 ABSTENTION

## Délibération n° 2023.04.27-125

### Création des emplois saisonniers

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Créer les emplois saisonniers suivants :

Pole	Nombre de postes	Cadre d'emploi	Catégorie	Emploi	Durée/ dates	
Environnement	1	Adjoint technique	C	chauffeur	04-juil	16-sept
Environnement	1	Adjoint technique	C	ripeur	19-juin	16-sept
Environnement	1	Adjoint technique	C	ripeur	19-juin	02-sept
Environnement	1	Adjoint technique	C	ripeur	04-juil	02-sept
Environnement	1	Adjoint technique	C	ripeur	08-août	26-août
Environnement	1	Adjoint technique	C	chauffeur	18-déc	05-janv

Environnement	1	Adjoint technique	C	ripeur	18-déc	05-janv
---------------	---	-------------------	---	--------	--------	---------

- autoriser la présidente à procéder à toutes les démarches nécessaires aux recrutements des agents ;
- dire que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

**-50 voix POUR**

**-0 voix CONTRE**

**-0 ABSTENTION**

## Délibération n° 2023.04.27-126

### Modification de la délibération créant le poste de « chargé-e de mission tarification incitative » dans le cadre d'un contrat de projet

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Modifier l'emploi (date de début de contrat – avril 2023)
- Autoriser Madame La Présidente à effectuer toutes les démarches pour procéder au recrutement
- Dire que les crédits sont inscrits au budget.

**-50 voix POUR**

**-0 voix CONTRE**

**-0 ABSTENTION**

## Délibération n° 2023.04.27-127

### Forfait Mobilité Durable – modification de la délibération n°2021.12.16-221

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- modifier la délibération initiale instaurant le forfait mobilités durables »
- Le versement du « forfait mobilités durables » aura lieu en une seule fraction l'année suivant celle au titre de laquelle le droit est ouvert, et interviendra en N+1
- D'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- De charger l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération et de signer tout acte en découlant ;

**-50 voix POUR**

**-0 voix CONTRE**

**-0 ABSTENTION**

Arrivée de M. Jérôme BEQ, qui a le pouvoir de Mme Monique BUFFAROT

## Délibération n° 2023.04.27-128

## **Saison culturelle - cinéma de plein air - convention de partenariat avec les communes candidates**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Approuver le choix des communes d'accueil de séances cinéma en plein air pour l'été 2023, à savoir : Aucamville Bessens Canals Dieupentale Labastide-Saint-Pierre Mas-Grenier Montbartier Saint-Sardos Comberouger Finhan Varennes Verdun-sur-Garonne
- approuver les termes de la convention de partenariat qui sera signée entre chaque commune sélectionnée et la CCGSTG pour définir les modalités d'organisation de la projection. Madame la Présidente a délégué au conseil communautaire pour signer lesdites conventions.

**-52 voix POUR**

**-0 voix CONTRE**

**-0 ABSTENTION**

## **Délibération n° 2023.04.27-129**

### **Ecole de musique intercommunale de Verdun sur Garonne - avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Autoriser madame la Présidente à signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Maison des Jeunes et de la Culture (Ecole de musique) de Verdun-sur-Garonne

**-52 voix POUR**

**-0 voix CONTRE**

**-0 ABSTENTION**

## **Délibération n° 2023.04.27-130**

### **Espace de vie sociale La Parenthèse - adhésion à la Fédération Garonne Occitanie des Centres Sociaux (FIGO)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- adhérer à la Fédération Garonne Occitanie des Centres Sociaux pour l'équipement La Parenthèse Espace de Vie Sociale de la CCGSTG, pour un montant de cotisation de 476 € pour 2023 ;
- autoriser madame la Présidente à signer les documents nécessaires à l'adhésion

**-52 voix POUR**

**-0 voix CONTRE**

**-0 ABSTENTION**

## **Délibération n° 2023.04.27-131**

## **Ouverture de FRANCE SERVICES à Montech - modification de la délibération n° 2019.06.27-168**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- 52 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

## **Délibération n° 2023.04.27-132**

### **Aire d'accueil des gens du voyage - signature avec l'Etat de la convention ALT2 pour l'année 2023**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- approuver la convention avec l'Etat, en application de l'article L.851-1 du Code de la sécurité sociale,
- autoriser la Présidente à signer la convention ALT 2 pour 2023.

- 52 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

## **Délibération n° 2023.04.27-133**

### **Assises européennes de la transition énergétique - mandat spécial à Monsieur Jean Luc BOCHU, vice- président en charge de l'énergie, le climat, le développement durable et des bâtiments intercommunaux**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Donner mandat spécial à Monsieur Jean Luc Bochu pour représenter la communauté de communes aux assises européennes de la transition énergétique qui se tiendront à Bordeaux Métropole du 23 au 25 mai 2023,
- Les frais de missions seront pris en charge dans les limites fixées par la délibération n°2021.09.30-173 du 30 septembre 2021.

- 52 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

## **Délibération n° 2023.04.27-134**

### **Transfert des voiries d'intérêt communautaire – adoption du PV de transfert - type avec les communes membres**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- approuver le procès-verbal type qui sera proposé à la signature des communes ; Madame la Présidente signera les PV actualisés de mise à disposition des voiries d'intérêt communautaire pour la Communauté de Communes Grand Sud Tarn, cette dernière ayant reçu délégation du conseil communautaire pour le faire.

**-52 voix POUR**

**-0 voix CONTRE**

**-0 ABSTENTION**

## Délibération n° 2023.04.27-135

### **Association « Campagnes Vivantes 82 » - attribution de la subvention 2023 pour Commune'Haie et programme d'actions 2023 dans le cadre de la convention de partenariat**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Approuver les termes de l'avenant à la convention de partenariat actant le programme d'actions pour 2023
- Approuver les termes de l'avenant à la convention Commune'haie pour l'année 2023
- Attribuer à l'association Campagnes vivantes 82 pour 2023 une subvention d'un montant maximal de 3450 €, (2500 € au titre de Commune'haie et 950 € au titre du partenariat)
- Autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant et la convention rappelés ci-dessus, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**-52 voix POUR**

**-0 voix CONTRE**

**-0 ABSTENTION**

## Délibération n° 2023.04.27-136

### **PCAET - octroi de l'aide locale à la rénovation énergétique des logements privés**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Accorder l'aide à la rénovation énergétique d'un montant de 1 000 € pour les dossiers suivants

NOM, Prénom, CP COMMUNE	Montant des travaux (TTC)	Nature des travaux	Autres aides perçues
1 sur BEAUPUY	13 473 €	Menuiseries, Isolation des combles perdues laine de bois	7053 € Anah 500 € CD82
1 sur MONTECH	28303.46 €	ITE, Chauffe-eau thermodynamique, Pac air eau	16097 € Anah 500 € CD 82 1500 € Région 3500 € Carsat

*Grâce à ce dispositif d'aide locale, 713 956.64 € (TTC) de travaux de rénovation énergétique ont été ainsi engagés par les propriétaires depuis le lancement de 2019. Ces travaux*

permettent une économie de 642519 KWh eq/an et une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 173259 kg de CO2 par an (soit plus de 172 T de CO2 évitées par an).

- 52 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

## Délibération n° 2023.04.27-137

### Accompagnement ADEFPAT - formation développement pour le projet du Château Coutinel

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Approuver les termes de la convention entre l'ADEFPAT, le Château Coutinel et la Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne pour la mise en place de la formation développement et l'accompagnement du projet du Château Coutinel.
- Autoriser Madame la Présidente à signer la convention et tout document relatif à la réalisation de cette action.

- 52 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

## Délibération n° 2023.04.27-138

### ZAC GRAND SUD LOGISTIQUE - Autorisation à l'EPFO de céder l'ancienne maison BALADIÉ au profit de Madame Muriel MINIMA

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Autoriser l'EPFO à céder la parcelle A 2004 d'une contenance de 2 000m<sup>2</sup> au montant de 165 000,00 € TTC

- 52 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

## Délibération n° 2023.04.27-139

### ZAC GRAND SUD LOGISTIQUE : Cession à la société APRR / Filiale PSPL des lots 6 et 6a pour la construction d'un parking poids-lourds sécurisé sur les communes de LABASTIDE-SAINT-PIERRE et MONTBARTIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Acter qu'il a pris connaissance du projet de construction d'une aire de parking sécurisé avec une offre de services et d'équipements dédiés aux chauffeurs poids-lourds sur le périmètre de la ZAC GRAND SUD LOGISTIQUE,

- Approuver la cession au profit de la société APRR / Filiale PSPL, ou toute autre personne morale qui se substituerait, des lots 6 et 6a d'une surface totale arpentée de 55 123m<sup>2</sup>,
- Approuver cette cession au prix de 26,00 €HT/m<sup>2</sup> soit un montant total de 1433 198,00 €HT (un million quatre cent trente-trois mille cent quatre-vingt-dix-huit euros HT);
- Dire que les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur ;
- Confier à Maître Arnaud GARRISSON, notaire de la SCP GARRISSON-FORZINI-SERLOOTEN, avenue de Beausoleil, 82000 MONTAUBAN, de représenter la COMMUNAUTE DE COMMUNES dans ce dossier ;
- Autoriser Madame La Présidente à effectuer le moment venu toutes les démarches et à signer tous les documents ainsi que l'acte notarié authentique relatifs à cette cession.

**-43 voix POUR**

**-6 voix CONTRE (Marie-Anne ARAKELIAN, Guy DAIME, Claude GAUTIE, Isabelle LAVERON, Nathalie LLAURENS, Jacques MOIGNARD)**

**-3 ABSTENTION (Jean ASTOUL, Willy AUTHESSERRE, Alfred MARTY)**

## Délibération n° 2023.04.27-140

### ZAC GSL - avenant au marché de fouilles archéologiques lot 1 avec le groupement PALEOTIME (mandataire) – POULAIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Prendre acte des prix nouveaux comme suit :
  - PN1 pour la remise en état des déblais au prix de 5,80 € HT/m<sup>3</sup> ;
  - PN2 pour la réalisation d'un reportage de photos aériennes au prix de 2 000,00 € HT ;
  - PN3 pour la fourniture et mise en place d'une clôture basse en grillage au prix de 3,60 € HT/mètre.
- Autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 au marché « réalisation de fouilles archéologiques préventives sur la ZAC GSL – lot 1 » avec le groupement PALEOTIME/POULAIN actant les prix nouveaux ci-dessus, ainsi que l'ensemble des documents y afférent.

**-52 voix POUR**

**-0 voix CONTRE**

**-0 ABSTENTION**

## Délibération n° 2023.04.27-141

### ZAE Mouscane V - Convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive réalisé par l'INRAP

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Approuver la convention de prescription de diagnostic d'archéologie préventive proposée par l'INRAP.
- Autoriser Madame la Présidente à signer la convention et tout document relatif à la réalisation de cette action.

- 52 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

## Délibération n° 2023.04.27-142

### **Syndicat Mixte Assainissement Garonne - modification des statuts (extension du périmètre sur la compétence assainissement)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- donner son accord pour l'adhésion au Syndicat Mixte Assainissement Garonne dans le cadre de l'article 16 de ses statuts, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 des communes ayant sollicité leur adhésion Bourret (03/02/2023), Campsas (20/01/2023), Fabas (23/01/2023), Nohic (30/01/2023), Orgueil (02/02/2023) et Savenès (27/01/2023) ;
- valider les nouveaux statuts du Syndicat Mixte Assainissement Garonne à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- autoriser Madame la Présidente à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération

- 52 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

## Délibération n° 2023.04.27-143

### **Modification des statuts du Syndicat mixte du bassin versant Tarn Aval dans le cadre de la reconnaissance EPAGE du périmètre 12 et 81.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- D'approuver la reconnaissance EPAGE du périmètre d'intervention 12 et 81 du SMBVTAv
- De prendre acte des statuts du SMBVTAv modifiés en conséquence

- 52 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

## Délibération n° 2023.04.27-144

### **Vente de la grue sur berce à l'entreprise BATIDOMUS représentée par M. LAGOUARRE via Agorastore**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé de :

- Vendre la grue sur berce de marque FASSI/DALBY à l'entreprise BATIDOMUS représentée par M. LAGOUARRE pour un montant de 13 858 € TTC sous réserve que ce dernier se soit au préalable acquitté de la somme auprès du Trésor Public.

•52 voix POUR  
•0 voix CONTRE  
•0 ABSTENTION

**AFFICHE LE : 28/04/2023**